

Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE pour les structures culturelles

La structure culturelle cantoLX a.s.b.l.
ayant son siège social à l'adresse 2 rue Sosthène Weis, L-2722 Luxembourg

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F8260

(à biffer si non applicable), représentée par Véronique NOSBAUM, présidente de l'asbl

actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Arend HEROLD

Fonction: Trésorier

Date: 14/10/2022

Cachet:



Nom: Véronique NOSBAUM

Fonction: Présidente



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture